

La problématique du microcrédit comme instrument de l'économie solidaire en Algérie: réalités et perspectives.

SAIDANI Mohammed

Faculté des sciences économiques et de gestion

Université de Tlemcen ALGERIE

Email: med_saidani@yahoo.fr

Résumé :

La science économique, une science sociale dont les concepts évoluent avec la société, a conçu l'économie solidaire, un complément au système économique en place. L'économie solidaire lutte contre les injustices du système économique. Elle œuvre pour un commerce équitable, pour une consommation responsable et surtout elle a engendré la finance solidaire ou l'éthique remplace la rentabilité dans le placement de l'épargne et dans l'octroi du prêt. Le microcrédit est un segment de la finance solidaire qui cherche à lutter contre la pauvreté et l'exclusion et qui se démarque des traditionnelles aides sociales sans contenu économique. Sa réussite à travers les pays du monde se différencie selon les contextes, les acteurs, les techniques adoptées et les expériences accumulées. Qu'en est en Algérie? C'est ce que nous allons tenter de voir dans cette communication.

Introduction :

Il nous a paru indispensable de comprendre des notions et concepts qui permettront de connaître l'environnement théorique dans lequel évolue l'objet de notre travail.

De ce fait, il est bien évident que les notions de microcrédit et de micro-finance doivent être expliquées, ainsi que l'origine du microcrédit, le service phare de la micro-finance. Les spécificités du micro-financement dans le milieu rural, sa gestion par les organisations gouvernementales et les conditions de pérennisation.

La micro-finance qui a fait ses preuves en tant qu'outil de lutte contre la pauvreté et de développement durable, est une forme d'économie solidaire. Le capital social permet de renforcer l'accès aux ressources financières et non financières offertes par la micro-finance aux populations non bancables. C'est pour cela que nous allons définir ces concepts et aborder leur influence sur l'objet de notre étude.

I. Caractéristiques du microcrédit:

1) *Qu'est ce que le microcrédit:*

Selon la Banque Mondiale, le microcrédit désigne les prêts de faible valeur pour aider les gens pauvres qui veulent démarrer une petite entreprise ou lui faire prendre de l'expansion, mais incapable d'obtenir un prêt auprès d'une banque parce qu'ils sont considérés comme non solvables.

En effet, le microcrédit est considéré comme un des moyens privilégiés de lutte contre la pauvreté, celle-ci concerne plus d'un milliard de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour et 2.7 milliards de personnes vivant avec moins de 2 dollars par jour. Ceci est confirmé par le rapport 2004 des Nations Unies sur les «Objectifs du millénaire ». Cette organisation considère que c'est un outil qui contribuera à la réduction de l'extrême pauvreté de moitié d'ici l'an 2015.

Les programmes de microcrédit ont indéniablement un impact sur le développement local. Selon (Gbezo, 2000), ils touchent des secteurs aussi divers que l'agriculture (groupements villageois, coopératives paysannes, organisations professionnelles agricoles), l'artisanat (groupements d'artisans, associations artisanales féminines), le financement de l'économie sociale (mutuelles d'épargne et de crédit, banques villageoises), la protection sociale (mutuelles de santé, caisses de santé primaire). Ainsi, ils contribuent non seulement à l'insertion économique mais aussi à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base, aux soins de santé, aux services de planification familiale et à l'eau potable.

2) *Différents types de microcrédits:*

Il existe deux types de microcrédits qui se différencient notamment par la source de financement :

- Le microcrédit solidaire est un système de crédit dont la garantie est fondée sur la constitution de petits groupes de caution solidaire, garantie rendue efficace par la pression sociale qui s'exerce sur les récalcitrant au remboursement et qui est en général soutenu par des bailleurs de fonds.
- L'autre type de microcrédit est le microcrédit mutuel ; dans ce cas, il est individuel et les crédits sont issus de l'épargne et celui-ci n'est possible qu'après plusieurs mois voire plusieurs années d'épargne.
- Seulement c'est le microcrédit solidaire qui est le plus répandu et sollicité par les pauvres dans la mesure où, souvent, ils ne peuvent pas épargner, ni offrir de garantie.

- Evidemment, il existe des variantes, les organismes de microcrédit s'adaptent souvent à la situation de leur public cible, il arrive par exemple qu'un crédit individuel soit accordé sans garantie solidaire et sans épargne, la garantie est de type morale.

3) *Microcrédit ou micro-finance?*

Pendant longtemps, le microcrédit est confondu avec la micro-finance et jusqu'à aujourd'hui, dans beaucoup de pays, c'est le seul service financier concédé aux pauvres.

Avec le temps et le développement de ce secteur particulier de la finance partout dans le monde, y compris dans les pays développés, la micro-finance s'est élargie pour inclure désormais une gamme de services plus large, en plus du microcrédit, notamment : le crédit bail, l'épargne, l'assurance et le transfert d'argent"

Seulement cette évolution vers la diversification n'est pas générale et connaît des obstacles dans certains pays tels que par exemple l'interdiction de collecter l'épargne pour les ONGs spécialisées comme dans le microcrédit dans les pays du Maghreb.

4) *Origine du microcrédit:*

Plusieurs sources confirment que le microcrédit tient son origine du Bangladesh en 1974, par un professeur d'économie à l'université de Chittagong (Bangladesh), Muhammad Yunus (prix Nobel de la paix en 2006), celui-ci constate que quelques dollars de plus peuvent enrayer le cercle vicieux de la misère. Grâce à un prêt de moins de 30 dollars à des paysannes vivant en dessous du seuil de pauvreté, 42 familles parviennent à élever de manière sensible leur niveau de vie et à échapper à la coupe des usuriers. Deux ans après, les crédits sont intégralement remboursés.

Fort de cette expérience, Mohammad Yunus fonde en 1983 la Grameen Bank, une banque spécialisée dans des petits prêts aux pauvres en milieu rural. Le but premier de cette banque était de sortir la population pauvre du monopole des usuriers. Seuls à prendre le risque de leur prêter de l'argent, nombre de ces derniers en profitaient pour pratiquer des taux d'intérêt très élevés, précipitant ainsi les emprunteurs dans un cercle d'endettement.

Le succès ne se fait pas attendre : en 2000, elle couvrait 60 des 64 districts du pays et comptait 1150 agences pour près de trois millions de clients répartis dans 39 706 villages.

D'autres sources notamment le portail de la micro-finance, affirment que des pays africains tels que le Burkina Faso ou le Cameroun par

exemple, ont précédé le Bangladesh dans la pratique de la micro-finance à travers les coopératives d'épargne et de crédit qui ont vu le jour au cours des années 60.

D'autres encore en situent l'origine beaucoup plus loin en Europe, plus précisément en Allemagne au 19^e siècle. Pour tirer les paysans pauvres du dictat des usuriers, des coopératives d'épargne crédit ont été créées.

5) *Les différentes institutions de gestion de la micro-finance:*

Globalement deux sortes de typologies des institutions de micro-finance se distinguent, la première se base sur les différentes législations appliquées par les pays, la deuxième se base sur le mode de gestion, c'est celle qui nous semble la plus pertinente et que nous exposons ci-dessous.

Plusieurs sources, notamment Betty Wampfler, (2002), dont les travaux sont concentrés dans les pays de l'Afrique de l'Ouest, mentionnent quatre types de gestion possible : la gestion publique, la gestion par les associations, la gestion par les IMF's et la gestion par les organisations paysannes.

A. *La gestion publique:*

Selon le portail de micro-finance, certains gouvernements estiment de leur devoir et de leur responsabilité de prendre une part active au « financement du développement », en conduisant par exemple de vastes programmes de crédit pour les populations défavorisées (rurales en particulier). Ces dispositifs, généralement fort coûteux, ont toutefois rarement démontré une réelle efficacité et il existe très peu d'exemples où le crédit distribué aux pauvres par l'Etat ou ses démembrements ait été récupéré à un coût relativement acceptable.

La micro-finance est donc souvent utilisée par les gouvernements comme un outil de résolution de divers problèmes sociaux. Victimes d'inondations ou d'autres catastrophes naturelles, réfugiés fuyant les conflits, nouveaux diplômés de la formation professionnelle, chômeurs, autant de types d'individus se trouvant dans une situation de précarité que les gouvernements sont tentés de vouloir aider par le microcrédit depuis que celui-ci a été « vendu » comme un excellent outil de réduction de la pauvreté (portail de la micro-finance, 2006). Les programmes de microcrédit conçus pour ce type de situation fonctionnent cependant rarement. Ils enregistrent le plus souvent des taux d'impayés ou de non remboursement très élevés.

Aujourd'hui, la tendance consiste à ne plus intervenir directement mais plutôt à faire appel à des opérateurs spécialisés en micro-finance : associations ou IMF.

B. La gestion par les associations et ONG:

Les ONG sont souvent subventionnées par des bailleurs de fonds externes, si non, celles qui ont accès au financement publique ou externe, ont eu des initiatives originales en matière de crédit : «fonds souples», «fonds revolving» mis en place avec des appuis extérieurs et destinés à du crédit pour divers types d'activités souvent rurales.

Par ailleurs, selon Betty Wampfler, (2002), les activités des ONG présentent trois caractéristiques essentielles qui les différencient des organisations d'initiative étatique :

- une très forte tendance à la multifonctionnalité
- l'imbrication étroite entre l'économique et le social
- des initiatives économiques, notamment dans les secteurs délaissés par les organismes officiels de développement.

Roesch. M et Wampfler. B, 2003, analysant les résultats d'une étude réalisée sur quinze ONG françaises intervenant dans la micro-finance au niveau international, ont conclu qu'il n'y avait pas de modèle unique, mais bien au contraire, une grande diversité d'institutions, de modes et de stratégies d'intervention au sein de ces ONG.

Pour certaines ONG, des résultats probants sont obtenus ; des services financiers ont été créés dans des contextes divers et souvent difficiles, se sont développés et institutionnalisés, et ont selon les mêmes auteurs de bonnes perspectives de pérennité.

Cependant la question de l'adéquation entre leur mission, l'intervention dans le domaine financier et leurs compétences, pousse beaucoup d'ONG à vouloir se désengager des activités de financement en créant des institutions de micro-finance.

C-La gestion par une institution de micro-finance (IMF):

Le terme IMF est parfois utilisé pour désigner toutes les institutions qui s'engagent dans la micro-finance même les banques, les institutions publiques, ONGs etc. Mais il désigne le plus souvent les autres types d'institutions que celles-là : les mutuelles d'épargne et de crédit, les caisses villageoises, les projets de crédit solidaire etc. Elles se sont développées en milieu urbain, mais aussi en milieu rural.

Ce sont ces types d'institutions de micro-finance, qui visent à terme, à assurer leur viabilité financière pour cela, les solutions proposées ne sont pas nombreuses, mais elles nécessitent toutes une gestion rigoureuse et professionnelle.

Un autre type de gestion, par les organisations professionnelles, a été décrit par Betty Wampfler dans plusieurs de ces écrits. De même que pour les institutions publiques, il semblerait que ce type de gestion, comme la gestion publique, a aussi plutôt échoué.

II. La micro-finance et pauvreté rurale :

1) La micro-finance outil de lutte contre la pauvreté

Le milieu rural présente un certain nombre de caractéristiques qui font que les services financiers qui lui sont destinés doivent être spécifiques.

Cette complexité se traduit dans divers domaines : économique, social et culturel. Cela n'empêche pas que les besoins en financement sont très importants, encore plus importants que dans le milieu urbain. En effet, la pauvreté est plus présente et ses effets plus ressentis dans le milieu rural que dans le milieu urbain, dans le monde, et les services financiers offerts (en dehors du micro-finance) sont coûteux et ne présentent pas la souplesse nécessaire qui tient compte de la spécificité du milieu rural (CGAP, 2003).

A. Sur le plan économique:

Quatre principaux types d'activités sont pratiqués et souvent combinés en milieu rural : les activités du secteur primaire (agriculture, élevage, pêche, foresterie), l'artisanat à l'échelle de l'individu ou de l'entreprise de taille variable, le commerce et les services (portail micro-finance, 2006), ses activités sont souvent pratiquées de manière informelle chez les catégories les plus pauvres.

La complexité économique est liée à plusieurs facteurs, les plus importants sont :

- Les unités de gestions économiques diverses : les familles, les ménages, les entreprises rurales informelles dont il faut tenir compte au moment de l'élaboration de produits financiers adaptés.
- Plusieurs types d'activités économiques, agricoles et non agricoles, peuvent être pratiqués par une même unité économique. Ceci provoque une variation de la demande d'épargne et de crédit, des flux de trésorerie irréguliers et des délais importants entre le décaissement des prêts et les remboursements.
- Le budget de la famille est étroitement imbriqué avec le budget de l'entreprise ou de l'exploitation agricole. C'est ce qu'on appelle la fongibilité du crédit
- Dans la plupart des milieux ruraux, il existe des pratiques de financement informel portant sur le crédit, sur l'épargne ainsi que sur des

formes d'assurance (tontines, usuriers, prêts familiaux etc.). Ces pratiques sont souvent conservées même quand il y a apparition de pratiques formelles de financement, il faut donc en tenir compte.

B. *Sur le plan socioculturel*

En milieu rural, la gestion économique est étroitement insérée dans les pratiques sociales (portail micro-finance, 2006); la gestion du crédit, de la dette, de l'épargne, de l'investissement est régie par une combinaison de critères économiques et de critères sociaux et culturels, variable selon les milieux. Les sociétés rurales connaissent aujourd'hui des évolutions rapides qui peuvent déstructurer plus ou moins profondément leur cohésion, leurs règles, leurs pratiques de gestion. L'élaboration de produits financiers adaptés devra prendre en compte ces caractéristiques.

Parmi ces caractéristiques, nous pouvons mettre en exergue les faits suivants :

- Les priorités ne sont pas forcément économiques, des événements tels que les naissances, mariages, décès peuvent être des destinations importantes pour les produits financiers.
- Les catégories les plus pauvres peuvent ne pas recourir aux services financiers en raison de critères liés au manque de confiance en soi et à l'analphabétisme.
- L'existence d'une cohésion sociale peut être favorable à des procédures telles que la caution solidaire (garantie par le groupe), ce qui est difficile à obtenir en milieu urbain par exemple.

C. *Problèmes liés aux institutions de micro-finance:*

Les institutions de micro-finance peuvent exclure des zones rurales défavorisées de leur zone d'intervention en raison :

- De l'absence d'infrastructures de micro-finance de proximité, nécessaire pour apporter les prestations d'accompagnement indispensables pour les emprunteurs dans le milieu rural en raison des caractéristiques citées ci-dessus.
- Des coûts d'information et de transaction élevés en raison du mauvais état des infrastructures (routes, télécommunications) et de l'absence d'informations au sujet de la clientèle (par l'identification personnelle ou la tenue continue de registres)
- De la faiblesse de la capacité institutionnelle des prestataires financiers en milieu rural due à la difficulté de recruter du personnel instruit et bien formé dans les petites agglomérations rurales.

- Le niveau de risque de financement rural est élevé, notamment quand il a une composante agricole forte; le coût du risque est donc élevé et se répercute sur l'équilibre financier (portail de micro-finance, 2006)

- Le crédit peut être mobilisé pour l'ensemble des activités économiques, mais aussi pour financer des besoins sociaux (scolarisation, santé, obligations sociales, ...) et il devient alors difficile de dire quel est l'effet du crédit sur telle activité spécifique de l'unité économique.

D. *Micro-finance et genre:*

Les avantages tirés de la micro-finance vis-à-vis des femmes, sont spécifiques. La possibilité qui leur est offerte d'accéder au crédit est perçue par elles, non seulement comme la possibilité de créer une activité générant des revenus, qu'elles affectent le plus souvent aux besoins du ménage : alimentation, santé et éducation, mais aussi, selon les auteurs notamment Isabelle Guérin, (2003), comme un moyen d'acquiescer leur indépendance financière vis-à-vis de l'entourage et aussi souvent par rapport aux usuriers. Le sentiment d'autonomie est souvent mis en avant en plus de *rempowerment*.

2) *Micro-finance et développement social durable:*

La micro-finance est non seulement un outil de lutte contre la pauvreté mais elle est aussi un outil de développement durable. Pour Betty Wampfler, (2004), il serait plus pertinent de parler de développement socialement durable. « Ce concept permet de dépasser la vision utilitariste étroite de la pauvreté. La fragilité des capacités des populations et le risque d'irréversibilité des actions de développement engagent la responsabilité politique et conduisent à se référer à un principe de précaution sociale ».

En effet, en plus des dimensions classiques du développement durable¹⁵, les auteurs (Ballet, Dubois, Mahieu, 2003) précisent qu'il s'agit «d'un développement qui garantit aux générations présentes et futures l'amélioration des capacités de bien-être (sociales, écologiques ou économiques) pour tous, à travers la recherche de l'équité d'une part, dans la distribution intergénérationnelle de ces capacités et d'autre part, dans leur transmission intergénérationnelle »

Actuellement, le renforcement des capacités est un impact social particulièrement recherché, lorsqu'il s'agit d'évaluer les projets intégrant la micro-finance ou l'impact des services offerts par les institutions de micro-finance.

III. L'intégration de la micro-finance en général et du microcrédit en particulier dans l'économie solidaire

1) Définition de la notion d'économie solidaire

Pour certains auteurs dont Dacheux et Goujon, (2002) l'économie solidaire est une mobilisation citoyenne ou carrément du militantisme pour lutter contre la globalisation économique. Ce qui devrait aboutir à une

Empowerment est le processus d'augmentation de la capacité des individus ou d'un groupe à faire des choix et à transformer ces choix en actions. L'essentiel dans ce processus, ce sont les actions qui renforcent les potentialités individuelles et collectives et améliorent l'efficacité et l'équité du contexte organisationnel et institutionnel qui gère l'utilisation de ces potentialités. Banque mondiale.

Les conventions de micro-finance, un outil de développement socialement durable ? Une approche institutionnaliste (Dubois, Mahieu, Poussard, 2001). Le développement durable «répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations à venir à assurer les leurs » ; il est fondamentalement multidimensionnel : environnemental (préservation des ressources naturelles), économique (par une croissance respectueuse des équilibres économiques et n'engendrant pas de dettes pour les générations futures), social (préservant la cohésion sociale et renforçant les capacités des populations), politique (fondé sur la participation et la responsabilisation citoyenne), culturelle (reconnaissance des identités) (Betty Wampfler, 2004).

L'économie solidaire répond donc à une défaillance de l'Etat et valorise des activités, souvent classées par les auteurs notamment Karl Polanyi comme «non marchandes» et/ou «non monétaires». «De ce fait, le recours à l'économie solidaire apparaît comme la solution qui s'impose pour « ré encadrer » l'économique dans le social et dans le politique » (Guerin, I, 2003). C'est Mark Granovetter (1985) qui a démontré que les relations marchandes ne sauraient se comprendre en faisant abstraction des relations sociales, c'est sa conception de l'encastrement qu'il explique comme ceci : «l'action est toujours socialement située et ne peut être expliquée en faisant seulement référence aux motifs individuels» ; deuxièmement, les institutions sociales ne jaillissent pas automatiquement en prenant une forme incontournable, mais sont « construites socialement »

2) Place de la micro-finance et du microcrédit dans l'économie solidaire

La micro-finance est l'une des diverses formes de l'économie solidaire. En effet, elle ne s'inscrit pas dans le modèle économique capitaliste et néolibéral, la recherche de la maximisation de la

valeur ajoutée n'est pas son objectif essentiel mais plutôt l'insertion économique et la lutte contre la pauvreté de personnes défavorisées. On retrouve bien ici l'encastrement entre le social et l'économique.

L'ancrage territorial qui caractérise les initiatives de l'économie solidaire se vérifie parfaitement pour la micro-finance, seulement, c'est l'une des rares pratiques qui a une couverture quasi mondiale. C'est aussi un excellent exemple d'hybridation des ressources (Guérin I. et Servet J.M., 2005), puisque les financements et l'appui de toute sorte proviennent aussi bien d'ONG locales et internationales que de gouvernements nationaux et d'institutions internationales.

La micro-finance puise surtout sa légitimité et sa pérennisation en termes d'économie solidaire, au sens d'un partage des responsabilités entre Etat, marché et société civile et d'un ancrage politique des pratiques de financement (Guérin I., 2003)

Si la micro-finance trouve sa place dans l'économie solidaire, le capital social est mis au premier plan pour ce type d'économie, y compris dans le secteur de la micro-finance, à la fois comme condition du bon fonctionnement de l'économie, notamment la confiance, et comme objectif.

V. La recherche de la pérennité les conditions et les possibilités

Les institutions financières qui offrent un accès à la micro-finance font face au défi récurrent de devoir équilibrer deux aspects clés : leur viabilité financière à long terme et leur mission sociale de toucher les femmes et les hommes pauvres n'ayant pas accès ou ayant un accès limité aux services financiers.

On entend par là la pérennité financière qui implique selon le groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres (CGAP), affilié à la Banque Mondiale, le financement de la croissance par des ressources commerciales et par les ressources générées en interne, plutôt que par les ressources provenant des bailleurs de fonds.

Seulement, la pérennisation d'une institution de micro-finance recouvre trois autres dimensions, il faut donc assurer :

La viabilité financière : l'autonomie et les capacités de développement d'une IMF reposent sur son équilibre financier et sa capacité à dégager des bénéfices.

Selon une étude réalisée par le CGAP, il faut 5 à 10 ans pour une institution de micro-finance pour parvenir à l'autosuffisance.

La viabilité technique : pour qu'une institution de micro-finance (IMF) puisse fournir durablement

des services, elle a besoin d'outils de gestion performants, de ressources humaines bien formées, de système d'information et de contrôle efficaces...

La viabilité institutionnelle : au delà de la dimension juridique (l'institution de micro-finance doit s'inscrire dans un cadre juridique qui garantisse sa sécurité et celle de ses membres), la viabilité institutionnelle porte sur l'organisation interne de l'IMF, les mécanismes de prise de décision, de contrôle, bref sur sa gouvernance.

La viabilité sociale : pour qu'une IMF puisse durablement fonctionner au sein d'une société, il faut qu'elle soit reconnue et acceptée par cette société, que les normes, les valeurs sur lesquelles elle est fondée soient en harmonie avec celles de la société, que les mécanismes de garantie, de caution solidaire ou de pression sociale soient intégrés dans la cohésion sociale.

Nous avons vu que la micro-finance, et son action essentielle, le microcrédit, a pour particularité sa couverture Mondiale et se caractérise par une diversité structurelle et fonctionnelle. Le contexte d'une zone donnée dans le monde exerce une influence intense sur tous les aspects touchant à ce secteur. La politique d'insertion économique des populations défavorisées, les valeurs et coutumes locales, la réglementation et la place accordée à l'intervention de la société civile dans le développement, sont des aspects qui définissent le rôle, la place et les objectifs accordée à la micro-finance dans une zone donnée.

VI : Contexte de l'Algérie

Le passage de l'économie planifiée à l'économie de marché et la crise politique vécue par l'Algérie ont engendré la propagation de la pauvreté.

L'Etat a multiplié les dispositifs de lutte contre la pauvreté. Nous décrivons ces dispositifs et identifierons leurs limites par rapport à la politique de libéralisation du marché et de prise de distance avec l'assistanat dans laquelle s'est engagé le pays. Nous aborderons la situation de la micro-finance en Algérie, les possibilités offertes et les contraintes rencontrées par les associations pour investir ce domaine, historiquement initié et développé par la société civile à travers le monde et encore monopolisé par l'Etat en Algérie. Cela est illustré par le secteur bancaire qui, même s'il vient de connaître des réformes importantes, que nous examinerons pour identifier les améliorations éventuelles pour le développement de la micro-finance en Algérie y compris par la société civile, reste encore contraignant.

1. Evolution de la situation socio-économique générale de l'Algérie

Après la chute brutale du cours du pétrole en 1986, l'Algérie est entrée dans une période de récession

qui a duré 10 ans et a été marquée par le recul du PIB par habitant, des revenus et de la consommation des ménages.

Le chômage a atteint un niveau important au cours de cette période : 28,7% entre 1980 et 1990 le taux annuel de croissance réelle du PIB par habitant a reculé de 1% par an entre 1990 et 1998. Au cours de cette période, l'industrie a marqué une forte chute et l'agriculture une croissance de 3% (Bedrani, 2005).

L'avènement du plan d'ajustement structurel (PAS) est venu compliquer les choses sur le plan social et marquer le début du passage de l'Algérie à l'économie de marché. En effet, entre 1994 et 1998, l'Algérie a appliqué un programme d'ajustement structurel sous pression et avec l'aide du fonds monétaire international.

Le PAS a permis le rétablissement des équilibres macro-économiques qui ont entraîné une amélioration de la situation financière. Cela a été possible suite à l'assainissement des finances publiques et à la maîtrise de l'inflation qui était de 29% en 1994 et est redescendue à 2,6% en 1999.

Ces résultats macro-économiques positifs n'ont pas eu de répercussion sur la prise en charge de la demande sociale par le retour de la croissance économique, le PIB a connu une stagnation à cette période. Des travailleurs sont mis au chômage, 55% dans le secteur du bâtiment, 38,3% dans le secteur de l'agriculture et 17% dans l'industrie (CENEAP, 2001).

Ainsi, le désengagement de l'Etat a conduit à l'aggravation des conditions sociales, exacerbées par l'accroissement démographique toujours trop élevé, malgré sa baisse continue.

La pauvreté a atteint le seuil record de 22,6 % en 1995 (Banque Mondiale, 2005) à l'échelle nationale avec 30,3% pour le milieu rural. Les 17 wilayas les plus pauvres du pays représentent 36% de la population totale. La pauvreté a eu pour conséquence l'accentuation de la migration rurale.

La population rurale légèrement majoritaire en Algérie, jusqu'à 1987 (50,33%) a enregistré un net recul au cours des années 90 pour atteindre 41,7% en 1998. La situation économique et les problèmes de sécurité vitale, expliquent cet état de fait, près de 500 000 personnes (La Gorce et al; 2004) ont quitté les zones rurales, notamment éparses (Ministère de la santé et de la réforme hospitalière. 2003. Population et développement en Algérie. Rapport national CIPD + 10).

A partir de 2001: c'est le boom pétrolier, la hausse spectaculaire des cours des hydrocarbures a permis l'amélioration, non seulement, des indicateurs macro-économiques (inflation, balance des paiements), mais aussi de la croissance

économique ; elle est passée de 2,1 en 2002 à 6,9 en 2003 (Banque Mondiale, 2005).

Les dernières estimations de la Banque Mondiale de la pauvreté donnent le chiffre de 12,1% à l'échelle nationale, elle serait de 14,7% dans le milieu rural soit une baisse significative par rapport à l'année 1995 où elle était de 30,1% , le taux de chômage a également baissé pour atteindre 12,3% en 2006. Seulement, la Banque Mondiale attribue cette baisse à l'amélioration des indicateurs macroéconomiques, suite à la hausse des cours des hydrocarbures.

Le pays est engagé dans des réformes qui visent à rompre définitivement avec l'économie planifiée, en témoignent la signature d'un accord d'association avec l'union européenne et la prochaine adhésion à l'OMC (les négociations sont en cours), seulement pour attirer l'investissement étranger, l'Algérie est appelée à procéder à la restructuration du secteur bancaire et à l'assainissement du marché financier.

II. Dispositifs de lutte contre la pauvreté en Algérie

A partir de l'application du plan d'ajustement structurel, qui a accentué les conséquences sociales difficiles, conséquences de la crise économique suite à la chute du prix du pétrole, telles que la suppression des subventions, la détérioration du niveau de vie, la croissance importante du chômage et l'accroissement de la pauvreté, tel qu'évoqué ci-dessus, des mesures de lutte contre la pauvreté ont été prises.

Dans un premier temps, la stratégie adoptée n'a pas vraiment rompu avec les pratiques du régime socialiste, elles ont été regroupées dans un programme dénommé « filet social » qui consiste en un ensemble d'allocations et d'indemnités (allocation familiale de solidarité, l'indemnité pour activités d'intérêt général etc.) qui ont maintenu les bénéficiaires dans une situation de dépendance et d'assistanat.

Parallèlement aux programmes d'assistance et d'aide classique de protection, le champ de l'action sociale de l'Etat s'est élargi au problème de la préservation et de création de l'emploi, à travers des programmes spécifiques tels que les travaux publics à haute Intensité de Main-d'œuvre.

A la fin des années 1990 et au début des années 2000, d'autres types de mesures ont été développés pour la lutte contre la pauvreté, aussi bien dans le milieu urbain que le milieu rural. Ces programmes ont pour objectif de susciter l'initiative chez les populations vulnérables et d'encourager leur propre prise en charge de l'amélioration de leur situation à travers des activités économiques.

Parmi ces dispositifs d'insertion économique mis en œuvre, nous pouvons citer celui de :L'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) : Devenu opérationnel depuis le deuxième semestre 1997, le dispositif de Soutien à l'Emploi des Jeunes constitue une des solutions préconisées au traitement de la question du chômage durant la phase de transition vers l'économie de marché. Ce dispositif s'est fixé deux objectifs principaux :

- Favoriser la création d'activités de biens et services par de jeunes promoteurs âgés de 18 à 35 ans.

Encourager toutes formes d'actions et de mesures tendant à promouvoir l'emploi des jeunes.

Pour bénéficier du crédit, un apport personnel qui dépend du montant du prêt accordé, qui peut aller jusqu'à 10 millions de DA (soit 100 000 euros), est exigé et une hypothèque d'un bien immobilier est demandée (cette mesure est en cours de suppression)(Office national des statistiques, 2007).Ministère de la solidarité et de l'emploi. 2004.

Les banques se prononcent sur le financement du dossier et participent pour une part au financement en cas d'acceptation, la troisième part sera financée par l'ANSEJ.

Un fonds est alloué au développement rural, il doit jouer le rôle de levier en vue d'améliorer les conditions de ces populations et de contribuer à rendre les autres dispositifs (ADS, CNAC, ANSEJ, ANGEM etc.) plus efficaces au niveau des zones isolées. Pour les espaces dont l'exploitation est collective tels que les grands espaces de parcours en milieu steppique etc.), un dispositif a été créé grâce au Fonds de lutte contre la désertification, il vise essentiellement l'économie de l'eau et la création de petites unités d'élevage grâce au crédit soutenu.

III. Contraintes et opportunités de la micro-finance en Algérie :

1) Microcrédit et lutte contre la pauvreté en Algérie

Ce n'est qu'à partir de 1999 que le microcrédit est devenu un moyen de lutte contre la pauvreté et s'adresse aux couches les plus vulnérables de la société à travers l'Agence du développement social (ADS).

Le microcrédit était intégré dans le cadre du « filet social » (décrit ci-dessus). Seulement, les résultats obtenus sont très mitigés en raison des lenteurs administratives et des lourdeurs bancaires. Depuis le lancement de son programme de microcrédit, jusqu'à 2003, l'ADS a traité 80000 dossiers mais seulement 9000 dossiers ont été acceptés par la banque nationale d'Algérie, banque conventionnée avec l'ADS, et seulement 2450 ont réellement

abouti aux prêts. En 2003, l'ADS a procédé à l'évaluation de l'opération de microcrédit.

L'ADS conclut cette évaluation en constatant que l'accompagnement des bénéficiaires de microcrédit est insuffisant. Le suivi des projets est également analysé comme étant mal assuré par les banques et l'administration. Enfin, il est relevé que le problème principal est celui de l'interprétation et de la perception par les bénéficiaires du microcrédit; pour la quasi majorité d'entre eux, il s'agit de dons que l'Etat leur fait, et ils ne sont pas tenus de rembourser.

Afin de remédier à ces insuffisances, une structure spécialisée a été créée en octobre 2004, il s'agit de l'agence nationale de gestion des microcrédits (ANGEM), celle-ci octroie un microcrédit avec 1 à 2% d'intérêt (la différence avec le taux d'intérêt commercial est prise en charge par le trésor public) à chaque créateur d'entreprise porteuse d'emplois et 30 000 DA, sans intérêt, pour les projets unipersonnels. Ces prêts sont destinés à la frange fragilisée de la société et plus particulièrement les femmes au foyer. Il est donc clair que pour l'Etat, le microcrédit reste pour le moment une considération purement institutionnelle géré par des structures publiques et financé par des banques publiques. Il existe tout de même en plus de ces dispositifs structurels, des associations qui ont développé des actions envers cette catégorie de populations, seulement, comme signalé précédemment, il n'y en a qu'une seule qui possède une réelle stratégie basée sur les principes de la micro-finance ; il s'agit de l'association Touiza objet de ce présent travail.

2) Evolution de la micro-finance en Algérie

Ce qui précède montre que le système bancaire en Algérie constitue un élément primordial dans le domaine de l'insertion économique, la question est de savoir si celui-ci est favorable au développement de la bancarisation de masse (micro-finance), sous différentes formes notamment par l'intermédiaire des associations (Fourmier I. 2003).

Nous avons jugé utile de nous intéresser aux possibilités offertes aux associations (elles sont 12 au Maroc et touchent 600 000 personnes) d'investir ce créneau par rapport à l'environnement politique et réglementaire et le développement d'un secteur de la micro-finance où la société civile aurait la possibilité d'apporter sa contribution.

La nécessité de la réforme du secteur bancaire algérien souvent qualifiée d'urgente par les économistes à cause d'impératifs tels que la transition économique, l'ouverture des marchés, l'accord d'association avec l'Union Européenne, les négociations pour l'accession de l'Algérie à

l'Organisation Mondiale du Commerce, l'adhésion à la zone arabe de libre échange, l'union du Maghreb arabe, etc. doit répondre aussi selon le CGAP, 2006 au financement de la croissance et répondre aux besoins des agents économiques y compris le secteur privé. Celui-ci ne bénéficie que de 13% du PIB pour son financement bancaire.

Nous notons par ailleurs l'absence d'usuriers en Algérie, contrairement aux pays asiatiques et aux autres pays africains (Afrique de l'ouest), qui ont connu, dans ces régions, le recul de leur influence grâce au microcrédit pratiqué par les associations de développement ou les IMF.

Quelle est la place attribuée à la bancarisation de masse (micro-finance) privée dans ce système et quelles sont les opportunités offertes par les mutations profondes du système bancaire?

IV-Etat des lieux :

Actuellement, les services du Ministre délégué chargé de la réforme financière sont sur deux grands projets qui permettraient de développer la bancarisation de masse en Algérie, en l'occurrence le droit au compte et l'avant-projet de loi sur les Caisses d'économie (CGAP, 2006). Cela se justifie par la demande réelle existante. Une estimation globale des besoins en services financiers de masse, et tout particulièrement en crédit productif, faite à partir des statistiques relatives au nombre de ménages et au nombre des très petites entreprises (incluant le secteur informel) réalisée par le CGAP, montre que le nombre de ménages est d'environ 5 millions, et on estimait début 2000 à 148.725 le nombre de très petites entreprises déclarées (de 0 à 10 salariés), générant 221.975 emplois de salariés déclarés. Le secteur informel représente 17,2% de l'emploi total, soit 1,249 millions de personnes. Selon d'autres sources, en 2007, il a atteint 35% à 40%.

Que ce soit pour l'emploi informel ou pour les ménages, l'accès au financement bancaire est insuffisant puisqu'il est nul pour le secteur informel et de 30% seulement pour les ménages. Parallèlement à cela, les chiffres sur la pauvreté étalés précédemment confortent également l'importance des besoins en matière de micro financement.

A. Le cadre juridique et réglementaire:

Le cadre réglementaire de l'exercice d'activités bancaires (épargne, crédit, gestion des moyens de paiement) relève essentiellement de la loi sur la monnaie et le crédit OMC 03-11 traitant notamment de la réglementation bancaire.

La bancarisation de masse relève également de cette loi et se voit aussi assujettie, notamment le secteur financier mutualiste, à une nouvelle

réglementation plus adaptée aux besoins des publics cibles identifiés plus haut, notamment les très petites entreprises (TPE), il s'agit de l'article 81 de la loi de finances pour 2006 relatif aux coopératives d'épargne et de crédit (Planet finance. 2005. Rapport annuel).

- La réglementation relative au crédit :

Les dispositions relatives à l'enregistrement des contrats, à l'apposition de timbres fiscaux, les modalités de cession partielle de rémunération, les frais de justice liés au recouvrement des créances voire l'incertitude sur les privilèges des établissements de crédit ... sont autant d'éléments peu adaptés à des opérations de crédit de masse (micro-finance), susceptibles d'entraîner des frais importants pour le prêteur et d'engorger les administrations fiscales et judiciaires.

V-Le processus de prise de décision dans le cadre du dispositif du microcrédit en Algérie (ANGEM) dans la wilaya de TLEMEN :

Sur la base du dossier de l'éligibilité du promoteur, le cout global du projet, l'étude technico-économique ; des factures pro format pour l'achat du matériel ou autres, l'accompagnateur introduit pour validation le dossier d'éligibilité du promoteur auprès des services de l'agence (ANGEM).Après évaluation du dossier par la commission, un ensemble d'étapes doivent être franchies par le demandeur jusqu'à la réception du matériel demandé ou autres (bovin, transports, couture ...).Le tableau suivant nous montre le nombre d'emplois créés dans le cadre de ce dispositif de puis l'année 2006 date de création de l'agence angem de Tlemcen :

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Total
Emplois créés	476	427	866	1188	1148	1545	2650	8278

Source : Angem Tlemcen 2013

1-Les modalités de financement :

Les modalités du microcrédit sont réparties selon :

- 1-Le financement mixte (Angem –promoteur)
- 2-Le financement mixte (banque –promoteur)
- 3-Le financement triangulaire (banque – Angem – promoteur)

2-Secteurs d'activité :

Selon l'agence, les secteurs bénéficiaires de ces crédits en premier le secteur de l'élevage bovin suivi du transport et la couture, maçonnerie.

3-Problèmes rencontrés par les promoteurs et les banques avant et après l'octroi du microcrédit par l'Angem :

*Limite du secteur bancaire en matière du traitement des dossiers au niveau des différentes banques existantes en raison du nombre élevé de demandes de prêts et aussi les lourdeurs de procédures administratives.

*Problèmes liés au recouvrement des crédits qui se caractérisent par des impayés, aussi la lenteur des procédures judiciaires qui demeurent longues et coûteuses par rapport aux banques étant l'existence de taux d'intérêts bonifiés.

Conclusion :

L'octroi de ce type de crédits a permis sans nul doute à la réduction de la pauvreté surtout dans le milieu rural et la création d'activités productives et de services adaptées aux consommateurs. Aussi le développement de l'entrepreneuriat féminin et la constitution d'associations à caractère professionnelle.

Par contre l'absence d'une étude de marché par secteurs d'activité constitue la principale limite de ce type de financement de la part de l'agence et de la banque également. Le résultat fait que plusieurs activités ou secteurs sont arrivés à saturation et on continue le financement dans ces secteurs.

Les emplois créés par ce dispositif ne peuvent constituer une base solide pour un emploi permanent étant que la précarité reste de mise.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Anne marie Alcolea-bureth, pratiques et théories de l'économie solidaire, l'harmattan 2004.
 Mourad OUCHICHI, L'obstacle politique aux réformes économiques en Algérie, thèse de doctorat Université de Lyon 2, 2011.
 Fernand Vincent, le microcrédit est –il un instrument de développement ? sunweb.ch
 P. Adair ; Y. Hamed : le microcrédit : une solution au financement de la micro-entreprise au Maghreb AUF Marrakech mars 2004.
 Louggar r. (2010), impact du microcrédit sur le développement économique : cas de l'Angem de Tizi-Ouzou, mémoire de magister.
 Wampfler B. (2002), le financement de l'agriculture familiale...Quelle contribution de la micro finance Dakar Sénégal 21-24 janvier.
 Gbezo E (2001), le microcrédit en Afrique de l'ouest Revue de l'OIT.
 Guérin I. (2005), l'économie solidaire entre le local et le global : l'exemple de la micro finance. Portail de la micro finance (2006).
 Granovetter M. (1985) economic action and social structure: the problem of embeddedness. American journal of sociology n-91.
 Granovetter M (1985) ; les institutions économiques comme constructions sociales éd. : puf
 Banque mondiale rapport sur l'Algérie (2005).